

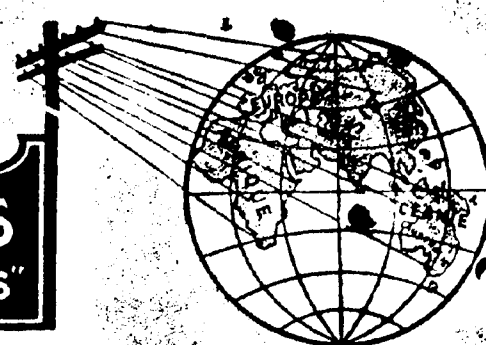
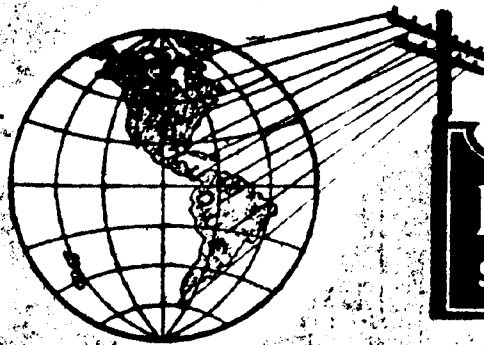
**Les Tribunaux**

**COUR CIVILE DE DISTRICT.**

**Nouveaux Procès.**

Mme W. H. Cernich vs. Theodore Bernhardt, dommages, \$1,440.  
 N. O. Ry. and Light Co. vs. C. A. Andrews Coal Co., réclamation, \$1,208.34.  
 Mme Veuve Jas. McKay et al. vs. Board of Trustees of the Firemen's Pension and Relief Fund, mandamus.  
 Farmers and Merchants Bank vs. Henry W. Hullinghorst, saisie immédiate, \$163.53.  
 Mme Geo. E. Trimble vs. Geo. E. Trimble, séparation de corps et de biens.  
 Frank Vatter vs. Frank Manfre, saisie immédiate, \$500.  
 Albert Markie Co., Ltd., vs. Conrad Gemar, reconnaissance d'un jugement.  
 Armour & Co., Ltd., vs. Conrad Gemar, reconnaissance d'un jugement.  
 Equitable Homestead Association vs. Peter Montrejean, saisie immédiate, \$2,446.  
 Times-Picayune Pub. Co. vs. Daniel W. Feitel et als., réclamation, \$431.64.  
 Etat de la Louisiane ex rel vs. Recorder of Mortgages, mandamus.  
 W. W. Carre Co., Ltd., vs. Philip W. Seelig, pour des billets, \$394.71.  
 The Title and Mortgage Guarantee Company, Ltd., vs. The Louisiana Abstract and Title Guarantee Company, arrêt de sursis.  
 Manuel Estalote vs. Jos. Caire, saisie provisoire, \$300.  
 Emanuel B. Vasquez vs. Isaac Levy, réclamation, \$225.  
**Successions.**  
 Les successions suivantes ont été ouvertes jeudi:  
 Frederick Busch: Frederick Grooms; Bridget Byrne, veuve de Michael J. McAdam; Dr. James Webster Belden.  
 Thomas Day Eustis, demande l'annulation.  
 Mme Cælie Perez, épouse de Walter E. Beckman, demande l'autorisation d'emprunter.  
 Mme Thomas W. Lindsey, demande l'autorisation d'emprunter.

**L'ABEILLE REÇOIT DES**



**ET DE LA CENTRAL NEWS OF AMERICA**

**PREMIERE COUR DE CITE.**

**Nouveaux Procès.**

Samuel Meintz vs. S. A. Seelye, réclamation, \$36.  
 Emeline Massen vs. Ville de la Nouvelle-Orléans, annulation d'impôts; vs. la même, annulation d'impôts.  
 Morris Payne vs. Arthur Luins et als., réclamation, \$30.  
 Chas. Rosen vs. Abraham Barber, réclamation, \$25.  
 Otto Sizeler vs. G. J. Firmin, réclamation, \$22.  
 Hart Jewelry Co. vs. Louisiana Poultry Fanciers Association, réclamation, \$24.50.  
 Zet Co., Ltd., vs. Joseph J. Lafont et al. in solido, réclamation, \$30.

**Ventes Inscrites**

**AU BUREAU D'ALIENATIONS.**

Olympia Realty Co. à Win. B. Koops, 2 lots, Baudin, Murat, Banks et Olympia, \$1,300—Young.  
 Frank Walker à James B. Rosser, Jr., 1-10 d'un lot, Félicité, Annonciation, Market et Chippewa, \$37.44.  
 Pierre J. A. Michel à Thomas F. Moore, lot, Richard, Chippewa, Orange et Annonciation, \$1,950.—Benedict.  
 François Bordes à Dr. H. L. Jensen, bail de la propriété No. 1304 Bienville, pour 2 ans à \$12.50 par mois.  
 Mme L. Dinapolis à T. E. Hodgson, bail de la propriété No. 1443-45 N. Robertson, pour 2 ans à \$22 par mois.

George E. Morris à Mlle Eleonore Roberts, 2 lots, Pauline, Indépendance, Remparts et St-Claude, \$2,500—Friedrichs.  
 Ernest A. Carrere Co., Ltd., à Samuel Williams, 2 lots, Pauline, Alvar, Villéré et Robertson, \$500—Montgomery.  
 Harry S. Gerson à J. M. Mathis, 2 lots, Grand, Bond, Ste-Rose et Elizabeth, \$80.  
 Mme Celestin Bernard à Antonio Menendez, 2 lots, St-Ferdinand, Marais, Press et St-Claude, \$2,500—Vidrine.  
 Mme Antonio Menendez à Mme Harry S. Hutchinson, 4 lots, Espagne, Law, Dorgenois et St-Roch, \$600—Vidrine.  
 Felix A. Leibe et als. à Hilberth A. Leibe, 2 lots, Howard, Freret, Première et Deuxième, \$4,200—Rogers.

Emanuel L. Weil à Walter McCormick, Jr., 2 lots, Deuxième, Troisième, Prieur et Johnson, \$1,500—Lautenschlaeger.

Joseph A. Blythe à Mlle Edith E. Dwyer, 2 lots, Cleveland, McKinley, E. Neuvième et E. Douzième, \$22.

Joseph A. Blythe à Chester C. Smith, 2 lots, Harrison, Cleveland, E. Neuvième et E. Douzième, \$22.

Star Realty Co. à New Orleans Alumni Association of Delta Tau Delta, portion, Calhoun, Freret, Robertson et Foucher, propriété DeCirce, \$2,750—Fletcher.

M. Cook à Mlle K. Brees, bail de la propriété No. 512 Lowerline, pour un an à \$35 par mois.

Mme Alfred C. Brees à Henry Rightor, bail de la propriété No. 7128 Mararty, pour un an à \$45 par mois.

John E. Schoell à Mme Anna E. Diermayer, 2 lots, Louisiane, Delachaise, Laurel et Constance; lot, Louisiane, Delachaise, Annonciation et Chippewa, \$1,000—Manion.

William R. Gilbert à Savings and Homestead Assn., lot, Pine, Jeannette, Lowerline et Birch, \$4,000—Manion.

Acquéreur au vendeur, la même propriété, \$4,000—Manion.

William C. Chevès à Mme Albert G. Tebo, 3 lots, Joseph, Octavia, Saratoga et Remparts, \$4,500—Janvier.

Eugene M. Bertaut à Union Homestead Association, portion, Zimple, Dublin, Oak et Dante, \$2,750—Gurley.

Acquéreur à Anthony M. Johnson, la même propriété, \$2,750—Gurley.

Frank A. Noullet à Louis Spiro, lot, Fern, Short, Spruce et Panola; 2 lots, Piété, Louisa, Prieur et Roman, \$975—Marx.

Mme Victoria Chapman à Mme Mary Marquez, lot, Hickory, Cohn, Fern et Short, \$962.85—Parsons.

**BUREAU DES HYPOTHEQUES.**  
 William A. Buesing à Florian Schaffter, \$300, 1 billet, 1 an, 8 pour cent, portion, London, Roman, Prieur et Nouvelle-Orléans—Schneidau.

Joseph Kraemer à Francis D. Charbonnet Jr., \$135, 1 billet, 90 jours, 7 pour cent, portion, Magnolia, Clara, Félicité et Melpomène—Charbonnet.  
 Peter Gardner à St-John Peret, \$750.50, 1 billet, 1 an, 8 pour cent, lot, St-Louis, Roman, Derbigny et Conti—Leverich.

Mme Daniel Schmitt à Charles LeBlanc, \$250, 1 billet, 1 an, 8 pour cent, 2 lots, Annonciation, Upperline, Robert et Tehouipitoulas—Henriques.

John Gough à F. D. Charbonnet Jr., \$2,000, 1 billet, 1 an, 7 pour cent, 4 lots, Conti, Bienville, White et Dupré.

Frank Spitzfaden à Sam Henderson, Jr., \$1,000, 1 billet, 1 an, 6 pour cent, lot, Dumaine, Ste-Anne, Marais et Villéré—McCall.

John Fahey à Lafayette Fire Ins. Co., \$700, 1 billet, 1 an, 8 pour cent, portion, Chippewa, Première, Soraparut et Annonciation—Fletcher.

**BOUTIQUES**

"Le Figaro":  
 C'est le boucher le mieux armé et c'est lui qui a l'air d'avoir le plus peur de la guerre.

Il n'ouvre sa boutique que dans la matinée, et vers onze heures il ferme les portes, descend la herse. Derrière les grilles, il se fait un rempart de bœufs, de veaux et de moutons. Pour qu'on ne doute pas qu'un homme qui a tué tant d'animaux pourrait tuer autant d'ennemis, il étale sur les tables ses couteaux, ses haches et ses scies. Puis, laissant un gros chien en sentinelle, il s'enferme dans son fortin particulier. Le belluaire se met en cage!

Pour avoir de la viande, il faut montrer patte blanche à travers les grilles. On frappe comme à la porte d'une prison et l'on voit

s'approcher dans l'ombre le jeune garçon du gélier qui porte à la ceinture un aiguiseur en manière de passe-partout. On se confesse à ce gamin qui disparaît aussitôt, fait à l'intérieur un grand bruit de couteaux, de balances et de papier, et vous rapporte le petit paquet qu'il vous donne en échange de la monnaie, comme un reçu.

Ce n'est que dans la rue, loin des fortifications grillées, qu'on peut regarder son achat. Le boucher est devenu infatigable et autoritaire comme le pharmacien. Pour être un bon client, il faut avoir la foi.

Le boulanger est assis à son comptoir comme le roi de France sur son trône.

Il a bien dormi, pendant la matinée, car les rues sont calmes. Déjà, il a eu le temps de lire son journal qui reste ouvert devant lui, par-dessus le gros livre de la clientèle. Son bras droit qui est rond et blanc repose sur les dernières nouvelles; le bras gauche pend et s'appuie sur le tiroir qui est plein de pièces d'argent et de gros sous. Le boulanger laisse venir à lui les petits enfants et il entoure leur morceau de pain d'un papier mou comme il leur donnerait une image.

La boulangère rôde dans la boutique. Elle passe en revue les réserves de pain boulot et de pain fendu qui sont massées contre le mur. Lorsqu'un pain dépasse l'alignement, elle le tape doucement jusqu'à ce qu'il rentre dans les rangs. Lorsqu'un pain a été sectionné, elle fait une opération hardie qui fut inspirée

sans doute par les expériences du docteur Carrel. Elle prend quelques morceaux dans un panier et les pose en équilibre sur la tranche principale.  
 Dans une corbeille, elle a des brioches chaudes, comme une bonne fermière a des œufs frais. Elle ne doute pas "qu'on ferait bien de recommencer les chaussons, les tartelettes et les éclairs." Et puis, elle pense qu'on a bien tort de ne pas reprendre le pain marchand de vins, et le pain anglais et le pouka. Mais elle n'ose penser au pain viennois.

L'épicière fait songer à ces enfants prodiges dont nous parlent les prédicateurs.

Il vivait dans une agitation perpétuelle, entouré d'amis empressés. On ne voyait dans sa maison qu'une procession d'hommes et de femmes qui repartaient avec des paniers pleins et des bouteilles jusque sous les aisselles. L'épicière dilapidé tout son fonds aux premiers jours de mobilisation. Aujourd'hui, chaque client a une petite épicerie dans son appartement, le grand placard aux provisions. Il n'a que faire des dernières boîtes de thon et de sardines. Sans doute, il avait demandé qu'on lui gardât encore une livre de sel, mais on a vendu du sel sur des petites voitures comme si chaque Parisien s'en allait aux pêches d'Islande. L'épicière essaie vainement d'attirer les ménagères avec de petits écriteaux sur lesquels il écrit: "L'alcool, l'essence, le pétrole sont revenus". Il reste seul dans sa boutique.

Evidemment, il en profite pour s'accrocher de son petit garçon qui a toujours un bandeau sur les oreilles. (Comme on musèle les chiens de police pour les persuader qu'ils sont redoutables, on doit faire croire aux enfants des épicières qu'ils ont mal aux dents afin qu'ils ne mangent pas tous les bonbons acidulés. Evidemment, il en profite pour regarder sa femme, dont le visage est toute l'année penché sur les livres des cuisinières. Et puis, il a une inspiration géniale.

Comme il voit toute la journée la famille Crainquebille traîner dans la rue des petites voitures couvertes de fruits admirables et à des prix dérisoires, l'épicière fait des confitures.  
 REGIS GIGNOUX.

**L'Abeille de la Nouvelle-Orléans**

**JOURNAL DEMOCRATE RÉGULIER**

**Politique**

**Littéraire**

**Scientifique**

**Commercial**

**TÉLÉPHONE MAIN 3487**

**TROIS EDITIONS DISTINCTES:**

**Edition Quotidienne, Édition Hebdomadaire, Édition du Dimanche**

Nous appelons l'attention de nos lecteurs et du public en général sur les soins que nous prenons à faire de L'ABEILLE un journal d'information et littéraire de premier ordre.

Les dépêches que nous publions nous sont transmises PAR SERVICE SPÉCIAL de la PRESSE ASSOCIÉE DE L'UNION et de la CENTRAL NEWS OF AMERICA.

L'ABEILLE est le SEUL journal officiel publié en français dans l'Etat de la Louisiane qui offre à ses lecteurs les mêmes avantages que les grands journaux rédigés en anglais.

**HUGUES J. DE LA VERGNE,**

Président et Directeur

**GEO. P. KAUFMANN,**

Vice-Président, Administrateur du Service des Annonces

**ALBERT DARYOL,**  
Gérant

**JAMES M. AUGUSTIN,**  
Rédacteur en chef

**CARLOS GRIEG, CLÉMENT DAVID,**  
Rédacteurs

**LIONEL J. FOUCHÉ, Chef des Ateliers**